

## FRANCHE COMTE

Bulletin N° 14 . Semaine 27 . 3 pages

### Pluies du 27 juin au 03 juillet :

L'épisode orageux des 28-29 juin a surtout concerné le nord du vignoble. Les cumuls de pluie sont compris entre 1.5 et 9 mm.

### Prévisions du 06 au 12 juillet

Le temps sec et ensoleillé qui prédomine ces derniers jours, ne devrait être perturbé que très brièvement par un passage pluvieux de faible intensité prévu en ce milieu de semaine. Les températures devraient se situer au-dessus des normales saisonnières tout au long de la période, avec des maximales de l'ordre de 28-30°C.

*Indice : 4/5 Source : Météo France*

### Stades

Les parcelles les plus tardives se situent maintenant en veille de fermeture de grappe tandis que les vignes les plus précoces ont dépassé ce stade depuis 15 jours et se rapprochent progressivement du début véraison. Les 1ères baies vérees ont été observées dans des parcelles précoces de Pinot Noir.



Première baie véree sur Pinot Noir

### Mildiou

Dans la majorité des parcelles jusque là très saines, nous ne notons pas de dévolution depuis la semaine dernière. La situation demeure très saine et les symptômes de mildiou sont toujours rares. Aucun cycle n'étant en cours, cette situation ne sera pas amenée à évoluer dans les prochains jours.

Dans les quelques parcelles qui présentaient des symptômes plus réguliers sur le feuillage voire très ponctuellement sur grappes, la situation a évolué suite aux pluies du 22 juin : quelques nouvelles taches sur jeunes feuilles sont apparues dans le courant de la semaine dernière ainsi que de nouveaux symptômes sur grappes. Suite aux contaminations du 28 juin, une sortie de taches, parfois importante, a également été noté lors de nos observations d'après (4 juillet).



Mildiou : tache d'huile (bas) et sporulations sur face inférieure (haut)

### Evaluation du risque :

Le stade fermeture de la grappe marque l'entrée dans une période de moindre sensibilité des grappes aux contaminations de mildiou. Ce stade est maintenant atteint dans la grande majorité des parcelles du vignoble.

- **Parcelles saines : l'évaluation du risque se basera uniquement sur l'état sanitaire à la parcelle, sans tenir compte des événements pluvieux annoncés. Tant qu'aucune tache n'est décelée, le risque de contaminations demeure très faible et se limitera tout au plus à quelques symptômes sur le jeune feuillage, sans incidence notable.**

# Vigne

écophyto2018

Réduire et améliorer, l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

- Parcelles avec présence de symptômes de mildiou plus réguliers (quelques situations au Centre du vignoble notamment) : on continuera à tenir compte des pluies comme critère principal de l'évaluation du risque.

## Oïdium

L'oïdium est absent dans près de 2/3 des parcelles traitées et ce chiffre apparaît stable par rapport à la semaine dernière.

- 92% des parcelles traitées présentent une fréquence d'attaque oïdium inférieure à 5%.
- certaines parcelles déjà touchées depuis plusieurs semaines (TNT et rares situations traitées) enregistrent à nouveau une progression de l'oïdium sur grappes, avec une augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité d'attaque. Cela concerne des Chardonnay et des Poulsard. mais aussi des situations à historique oïdium.

**Concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne, la règle de décision reste la même que les années précédentes : un bilan sanitaire devra être réalisé dans chaque parcelle en fin de persistance d'attaque de l'oïdium, soit 10 à 21 jours après ce stade selon la nature du fongicide utilisé.**

**Ce comptage effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes) permettra de juger du niveau d'attaque de l'oïdium sur grappes et de définir la conduite à tenir :**

- **Nombre de grappes touchées < 5% : fin de risque de contaminations significatives sur grappes**
- **Dans le cas contraire, le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.**

**Dans la majorité des parcelles, cette évaluation peut être réalisée dès à présent.**

## **Black-rot**

Sur les 7 derniers jours, peu de nouvelles taches sont apparues sur le feuillage. Aucune baie avec symptômes n'a été observée. Le stade fermeture de grappe, marquant le début de la période de moindre sensibilité des grappes à une attaque de black-rot, est atteint dans la plupart des parcelles. Des symptômes sur grappes, datant de contaminations de la mi-juin, pourraient encore apparaître dans les prochains jours.



Tache de Black-Rot avec présence de pycnides

## **Vers de Grappe**

➤ **2<sup>ème</sup> génération :**

### **Vols :**

Les captures de cochyliis sont en déclin sur tous les sites de piégeages. Pour le eudémis, on se situe à 50% du vol d'après le modèle. Les captures sont très variables selon les sites, mais comme nous l'avons déjà précisé ce critère ne constitue pas un élément pertinent dans l'évaluation du risque pour cette espèce.

### **Pontes :**

De nouvelles pontes ont été identifiées principalement en eudémis. La plupart du temps, les niveaux restent compris entre 1 et 3 pontes pour 100 grappes. Seules 3 situations présentent plus de 5 %ufs pour 100 grappes. La valeur maximale (10%) est notée sur une parcelle de L'Étoile. Ce sont principalement des %ufs de eudémis. La cochyliis est en fin de ponte ; son activité a été relativement faible. La situation a légèrement évolué depuis la semaine dernière en eudémis même si le niveau de pontes reste pour l'instant toujours faible et le risque vers de grappe minimale. De nouveaux comptages seront réalisés dans les prochains jours pour préciser la situation.



Ponte : stade "tête noire"

### Perforations :

Les observations corroborent les comptages de ponte : la présence de perforations n'est notée que dans de rares parcelles où une activité de pontes significative a été décelée (max de 2 perforations pour 100 grappes). Dans la majorité des situations, aucune perforation n'a été observée.

Ces résultats sont en conformité avec les faibles niveaux de pontes observés les semaines précédentes dans les différents secteurs du vignoble.

### Cicadelle Verte

Les éclosions de larves de cicadelle verte de 2<sup>ème</sup> génération ont débuté récemment et les premiers individus sont présents sur la face inférieure des feuilles situées au niveau de la zone des grappes. Cependant, il est encore trop tôt pour effectuer un comptage et évaluer le niveau de risque lié à cette 2<sup>ème</sup> génération.

### Cicadelle Flavescence Dorée

Les adultes de cicadelles de la Flavescence Dorée ont fait leur apparition depuis le milieu de la semaine dernière dans le vignoble en secteurs précoces.

Rappel : conformément à la réglementation, une lutte obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être mise en œuvre dans les cas suivants :

- En parcelles de vignes mères de greffons et de porte-greffes :  
**La 3<sup>ème</sup> intervention, visant les adultes, sera positionnée entre le 10 et le 15 juillet.**
- En pépinières : la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

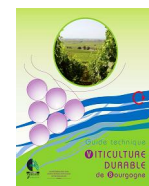


Cicadelle Flavescence Dorée adulte

**Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :**

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



**Prochain BSV : 12 juillet**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec le soutien financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura . Coopérative Terre Comtoise . Interval-Vignoble Guillaume

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.